



MAIRIE DE POCÉ-LES-BOIS

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la mairie de Pocé-les-Bois,

le MARDI 03 DÉCEMBRE 2024 à 20h00

ORDRE DU JOUR

1° DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS ;

2° LOTISSEMENT COMMUNAL DU CHÊNE :

- Convention de suivi de travaux avec la société Acanthe ;
- Convention de servitude du Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35) portant mise à disposition de terrain pour un poste de transformation électrique et tout ouvrage de raccordement de ce poste au réseau public de distribution d'électricité ;

3° BUDGET PRINCIPAL 2024

- Décision modificative n°2 ;
- Décision modificative n°3 ;

4° VILLE DE VITRÉ :

- Répartition des charges scolaires 2023-2024 ;

5° ÉCOLE SAINT AUGUSTIN :

- Contrat d'association 2023-2024 ;

6° VITRÉ COMMUNAUTÉ :

- Présentation du rapport d'activités et de développement durable 2023 ;

7° SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE D'ILLE-ET-VILAINE (SDE 35) :

- Présentation du rapport d'activités 2023 ;

8° CONTRAT DE FOURRIÈRE ANIMALE :

- Proposition de contrat de prestation de service de fourrière animale avec capture des animaux vivants de la Société Protectrice des Animaux (SPA) ;

9° ARTIFICIALISATION DES SOLS :

- Rapport triennal 2024 ;

10° QUESTIONS DIVERSES.

Fait à Pocé-les-Bois, le 27 novembre 2024.

Le Maire,
Frédéric MARTIN



26, rue du Petit Morin - 35500 POCÉ-LES-BOIS

Tél. : 02 99 75 21 52

mairie@pocellesbois.fr